Afrology.com Afrique en développement

Afrology

L'Afrique en développement...

Bulletin mensuel d'information Afrology News n° 10 / Juin-Juil 2006

Editorial

Ces armées qui gouvernent

Pour une reconversion des militaires en Afrique.

En Afrique, toutes les sous-régions connaissent une guerre intra-État, provoquée généralement par le manque de culture démocratique, par la pauvreté morale et par la cupidité de la classe politique. Ces guerres n'impliquent les pays voisins que dans la fourniture de la logistique, des hommes transnationaux et des mercenaires. Contrairement aux guerres européennes, celles qui se déroulent en Afrique ne comportent pas un enjeu territorial, elles concernent essentiellement le pillage et l'exploitation des richesses de ces pays par les multinationales et les groupes politico-maffieux qui font fi des intérêts fondamentaux des populations.

Ces guerres sont couramment qualifiées d'ethniques. Or, à y regarder de près, on découvre l'ampleur des ingérences étrangères et des motivations prédatrices des gouvernants africains. En effet, les dirigeants de ces États, souvent issus de coup d'État ou de bidouillages électoraux, sont tentés ou plutôt ont la propension de vouloir conserver leur pouvoir coûte que coûte. Pour cela, ils instrumentalisent l'ethnie, en pratiquant une politique clientéliste. Lire page 6.

Nous pensons qu'il faut revoir les cadres de fonctionnement et procéder à une saine redéfinition des rôles de ces armées afin de les rendre républicaines. Le plus étrange est que le travail ne manque pas sur le continent:

le Congo doit aujourd'hui compter sur des forces extérieures pour encadrer la période électorale;

- la Côte d'Ivoire se bat avec un "tampon" français;
- le Soudan est la proie d'une horde de "chiens du désert";
- le Tchad appelle la France à la rescousse.

Dans le même temps le Sida, la famine, le paludisme continuent de faire rage, et nous avons recours aux armées de l'OMS, de MSF, du PAM, du PNUD... Certaines villes du continent sont de véritables marécages; nous allons bientôt faire appel aux réservistes chinois pour nous aider à creuser les tranchées et installer des systèmes d'égouttage. Dans certains pays, le budget de l'État est confondu à celui des armées, le ministre de la défense est le vice-président de fait.

Tirailleurs algériens, maître français...

Les accords militaires en vigueur sont conclus avec les anciennes métropoles et les affaires les plus rémunératrices sont liées au trafic d'armes. Lorsqu'elles sont appelées en appui dans une crise dans la métropole, ces militaires africains (humiliés) servent de chair à canon; on le appelle alors de "tirailleurs". Des voix se lèvent pour reposer la grande question de l'indépendance du continent africain...

Gustav Ahadji

Afrology

Afrology Think Tank du continent africain...

Afrology: un groupe de réflexion et d'action. Des analyses par et pour les décideurs africains.

Libéria: "Nous allons demander à la communauté internationale de nous soumettre des stratégies qui accélèreront le rythme des programmes déjà en cours", Ellen Johnson Sirleaf

Maroc: La société Mediguide Maroc vient de lancer le premier annuel médical du royaume". Ce service gratuit, (mediguide-maroc.com), donne des informations sur les services médicaux.

P.6 - Les armés africaines instrumentalisées?

SOMMAIRE

Éditorial

I	UA: Konaré se retire	2
II	L'Afrique, une colonie de la France	2
III	Architecture monétaire en panne	3
IV	Armées africaines et démocratie	4
V	Fin de l'immigration d'hospitalité	5
VI	La France et ses tirailleurs	5
VII	Les armées africaine instrumentalisées	6
VIII	Architecture (suite)	7
IX	Armées africaines (suite)	7
X	UA: L'impasse	8

JUIN-JUIL. 2006
Afrology

Image du mois

Alpha Oumar Konaré se retire

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont soigneusement évité les dossiers et sujets qui fâchent pour se concentrer sur ceux où un consensus peut être observé. C'est ainsi qu'ils ont évité de ratifier la Charte de la démocratie, toutes choses qui ont *"fatigué"* M. Alpha Oumar Konaré qui se sent désormais *"démotivé"*. Rien d'étonnant alors qu'il n'ait plus voulu solliciter un nouveau mandat à la tête de l'organisation panafricaine. Les défis de l'après Banjul sont nombreux il faudra beaucoup de volonté politique pour les résoudre.

Créée en l'an 2000 pour succéder à l'OUA à qui on reprochait de ne plus répondre aux attentes après 37 ans d'existence, l'Union Africaine (UA) se révèle aujourd'hui, bien plus que l'OUA, un syndicat des chefs d'Etat africains. Moins de six années ont suffi pour réaliser que l'institution d'intégration créée avec fanfare et trompette sous la houlette de Kadhafi n'est en réalité qu'une coquille vide qui, à l'heure du bilan, ne peut justifier que de promesses non tenues. Aujourd'hui, toutes les belles paroles qu'on avait entendues à la création de l'UA sont restées sans suite. Des conventions régulièrement adoptées n'ont jamais été ratifiées par les Etats-parties. Ce qui paralyse sérieusement le fonctionnement normal de l'institution.

Si les chefs d'Etat sont prompts à répondre présents aux sommets de l'organisation, très peu sont en règle de cotisations. La plupart traînent des dettes colossales vis-à-vis de l'organisation gangrenée par l'hypocrisie et le clientélisme qui font d'elle une institution théâtrale où des chefs d'Etat, véritables potentats, viennent distraire l'opinion.

Aujourd'hui, on est loin du panafricanisme, cher aux pères fondateurs de l'OUA, Kwame N'NKrumah, Sylvanus Olympio, Sékou Touré et autres. L'expérience de l'UA fournit la preuve que, contrairement à ce que tente de véhiculer une certaine idée, le mal de l'Afrique, ce sont ses dirigeants et non les puissances occidentales. Très peu sont de vrais panafricanistes. Le sommet de Banjul offre l'illustration patente de cette réalité que certains attribuent à l'immaturité congénitale de notre continent. L'ancien Président malien Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union Africaine vient d'en faire l'amère expérience.

Dans les faits, la Commission qu'il dirige n'a aucun pouvoir réel. Les questions les plus délicates et les plus décisives sont traitées au gré des humeurs des chefs d'Etat. On se souvient du dossier togolais au lendemain de la disparition du Gal Eyadema. Alors que le Président de la Commission Alpha Oumar Konaré penchait pour la légalité constitutionnelle, Olusegun Obasanjo, le Président en exercice de l'Union, membre influent du syndicat, prenait le contre-pied. Il s'était alors instauré une pagaille sans précédent, un bras de fer inutile et une cacophonie qui n'avait d'égal que le discrédit jeté sur l'organisation.

C'est devenu un classique en Afrique. On se plaît à mettre des structures en place pour entretenir l'illusion et après, on s'en moque. Tout se passe comme s'il existait un pacte secret entre tous les chefs d'Etat du continent, une entente parfaite pour violer les lois.

Lors du sommet de Banjul, Alpha Oumar Konaré a déployé toute son énergie pour faire adopter une charte de la démocratie. En vain. Les chefs d'Etat ont refusé à l'unanimité de prendre position contre la pratique qui consiste pour les chefs d'Etat de modifier au cours de leur mandat, la constitution pour se pérenniser au pouvoir. Et pourtant, cette instabilité politique dans la plupart des pays africains profite plutôt aux prédateurs du monde. Alors que les investissements étrangers directs en Afrique ont augmenté de 200% ces cinq dernières années, ces financements sont loin de profiter aux économies africaines. Le ras-le-bol est venu de Kofi Annan, secrétaire général des nations unies, lors du Sommet de l'Union africaine en Gambie. Pour la circonstance, Annan a interpellé les dirigeants africains à veiller à ce que la ruée vers les richesses africaines profitent tout autant aux pays du Sud. Dans le cas de la République démocratique du Congo, les bradages des ressources naturelles sont scandaleusement criants. L'Afrique qui a barré la route au colonialisme ne peut-elle pas vaincre le néocolonialisme ?

Afrology Pour les versions complètes des articles et dossiers, aller sur http://www.afrology.com

Doit-on conclure que l'Afrique se trouve sous le coup d'une malédiction ou d'une tare congénitale ? En tout cas, le constat est que rien ne réussit au noir continent. Il y a quelques jours, c'est Me Abdoulaye Wade qui dénonçait le peu d'intérêt que portent ses pairs au NEPAD, une structure pourtant réputée pour contribuer au développement de l'Afrique.

Le moins qu'on puisse dire aujourd'hui, c'est que Alpha Oumar Konaré est déçu et amer. Ayant tiré leçon de son expérience, il refuse de briguer un nouveau mandat à la tête de la Commission. Il reçoit les honneurs d'Afrology.

Source: Internet

Opinion: L'Afrique, toujours une colonie française

Je crois qu'il serait grand temps que les gens ouvrent les yeux sur la diplomatie française en Afrique. La stratégie de la France est simple: se cacher derrière des organisations internationales comme le Conseil de sécurité, la CEDEAO, afin de mener ses basses œuvres. Aussi, elle maintient ses troupes en Afrique sous prétexte de protéger ses ressortissants advenant des troubles civils. À ce compte, tous les pays qui ont jadis colonisés l'Afrique auraient aussi maintenu leurs armées en Afrique...

Il faut de plus sans doute aussi signaler le présence intimidante des armées françaises en Afrique qui agissent en roi et maître, nonobstant la souveraineté des États africains. Dernier exemple en date, la France se sert aux dernières nouvelles du Togo comme arrière-base face à la situation en Côte d'Ivoire. La France démontre ici sa grande hypocrisie et son mépris des souverainetés nationales africaines.

Le comble de l'hypocrisie de la France se révèle lorsqu'elle a imposé à son transporteur national Air France une surtaxe au développement pour aider les pays en développement. La meilleure aide que la France pourrait apporter aux peuples africains est qu'elle cesse d'appuyer des dictateurs maintenus au pouvoir par des élections bidons comme au Gabon, Burkina Faso, Togo... La France n'a jamais vraiment décolonisé l'Afrique... Elle ne fait qu'encore et toujours s'attribuer le bon rôle à travers des initiatives humanitaires en nous faisant oublier qu'elle maintient au pouvoir des dictateurs sans scrupules.

Le comportement de la France en Afrique est une véritable honte qui doit être dévoilée à la face du monde. Oui, la diplomatie française révèle son visage méprisant en démontrant qu'elle ne reculera devant rien ou presque quant à sa présence stratégique en Afrique.

Gail Perreault Coopérante, Burkina Faso

menaibuc .COM

Afrology.com Afrique en développement

ÉCONOMIE **Architecture monétaire en panne**

Discipline monétaire, retard et crédibilité

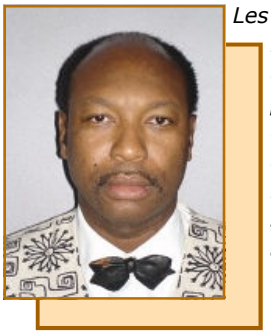

Les monnaies africaines servant d'équivalent général, de monnaie de réserve et de compte dans les transactions ne peuvent évoluer vers une monnaie commune d'ici à l'an 2021 sur simple décision des chefs d'États membres de l'Union africaine. Une période de transition où harmonisation, convergence, amélioration de la compétitivité des économies africaines, meilleure gouvernance des affaires publiques et augmentation du commerce intra-régional devient indispensable. A défaut, la monnaie commune, la souveraineté monétaire collective et la banque centrale africaine qui en serait garante risquent de ne pas voir le jour comme prévu.

Le Fonds monétaire africain : du rêve à la discipline monétaire

Dès 1963, l'ex-Organisation de l'Unité africaine (OUA) prévoyait dans les objectifs africains d'unité continentale la création de trois institutions financières, à savoir la banque centrale africaine (BCA), le fonds monétaire africain (FMA) et la banque africaine d'investissement (BAI). L'article 19 de l'acte constitutif de l'Union africaine (UA) adopté à Lomé, Togo le 11 juillet 2000 ainsi que le plan stratégique de l'UA de mai 2004 rappellent la création de ces trois institutions. N'ayant pas pu encore pu concrétiser cette vision, les chefs d'Etat africains se sont plus modestement proposé de réaliser leur objectif commun par étapes en procédant à la création d'unions monétaires au niveau des cinq communautés économiques régionales existantes .

Afrology Pour les versions complètes des articles et dossiers, aller sur http://www.afrology.com

Le FMA serait chargé de fournir des crédits aux pays membres connaissant des déficits extérieurs et des difficultés financières. La contrepartie se résumerait à des conditionnalités négociées portant sur le redressement de la politique économique. In fine, il est question de garantir la stabilité du système monétaire africain au niveau régional puis continental, voie royale vers la consolidation au niveau sous-régional des banques centrales régionales, et leur fusion en une BCA qui pourrait alors émettre une monnaie africaine commune. Le Fonds monétaire africain (FMA) n'est envisagé que comme une institution de transition qui verrait ses responsabilités progressivement transférées vers la banque centrale africaine (BCA). En veillant à la stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie, la BCA devrait avoir un rôle d'une part sur la politique monétaire et, d'autre part, sur celle de change. En tant qu'institution qualifiée de « prêteur en dernier ressort », la banque centrale commune doit veiller à prévenir les crises et les défaillances en cascades des banques tout en veillant à ce que celles-ci n'aient pas de conséquences fâcheuses sur le système de paiements.

Mécanisme africain d'évaluation des pairs : créer une entité monétaire autonome

C'est dans ce contexte qu'il convient de s'interroger sur l'opportunité ou pas de créer un Fonds monétaire africain. Au niveau des chefs d'Etats africains, il n'y a toujours pas vraiment unanimité puisque aucun suivi réel n'a été apporté à la création effective du FMA alors que depuis 1970 l'Amérique centrale, depuis 1977 les pays arabes et depuis 1978 l'Amérique latine disposent d'un fonds monétaire local distinct mais complémentaire au Fonds monétaire international. Suite à la crise financière de juillet-août 1997 et pour faire face à la domination monétaire du dollar américain, les pays asiatiques, sous la houlette du Japon, ont d'abord proposé, puis renoncé, sous la pression des grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Allemagne et Grande Bretagne), à la création d'un fonds monétaire asiatique doté de 100 milliards de $ US. En comparaison, les ressources principales du FMI, basées sur les quotes-parts des Etats-membres, sont d'environ 300 milliards de $ US, soit environ 210 milliards de Droits de tirage spéciaux (DTS), l'unité de compte du FMI.

Par contre, au travers de la Banque asiatique de développement, il est plus question d'une coopération monétaire au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) avec pour objectif un dispositif de surveillance macroéconomique, de concordance et de convergence entre les politiques économiques et les politiques monétaires de la région. La solidarité recherchée a principalement pour objectif de limiter les risques d'absorption externe. L'Union européenne sert d'ailleurs d'exemple. La réflexion porte sur la mise en place d'une monnaie-unité de compte et un mécanisme de « panier de monnaies » en référence au serpent monétaire européen (1973) , au système monétaire européen (1979), lesquels ont conduit à la Banque centrale européenne (1999) et à la monnaie commune européenne (1999 avec concrétisation monétaire en 2002). Cela n'a pas pu se faire sans assurer quasiment en temps réel l'intégration, l'informatisation d'un système de compensation monétaire, et la conclusion de transactions monétaires entre banques centrales de la zone. Un système de panier de monnaies, utilisé uniquement comme monnaie de compte et associant, entre autres, le Yen et le Yuan reste malgré tout dans le domaine du possible.

En Afrique, on assiste à une situation de viscosité décisionnelle qui ne profite pas au citoyen africain. Les ministres africains de l'économie et des finances avaient décidé dès 1980 de la création du FMA mais, malgré des études de faisabilité , les chefs d'Etat africains semblent encore rechercher un consensus sur l'opportunité même de créer une telle institution. Une réunion d'éminentes personnalités (environ 70) en septembre 2005 avait été convoquée par la commission de l'UA pour relancer le dossier de la création des institutions financières continentales africaines mais seule la Banque africaine d'investissement a semblé émerger comme une priorité à moyen terme et, dans tous les cas de figures, une nouvelle étude de faisabilité a été préconisée pour chacune des institutions financières. Des voix se sont élevées pour remettre en cause l'opportunité même de soutenir l'avènement de ces institutions.

Suite Page 7

OHADA.com

Afrology.com Afrique en développement

SOCIÉTÉ

Les armées africaines face au défi démocratique

Deux types d'armées sont à distinguer au moment des indépendances : les armées classiques, issues d'une transition pacifique entre le pouvoir colonial et les nouveaux gouvernements africains ; les armées populaires, nées de mouvements de libération nationale ou de guerres d'indépendance, ou encore à la suite de révolutions idéologiques ou de palais, survenues quelques années après l'indépendance. Les armées classiques héritent le plus souvent d'une part de tradition militaire française ou britannique.

En France, au milieu du XIXe siècle, en Afrique du Nord et plus particulièrement en Algérie, l'Armée d'Afrique se compose de volontaires locaux regroupés en unités qui, en 1841, deviennent des régiments incorporés dans l'armée métropolitaine. Engagée dès 1854 sur les champs de bataille d'Italie, de Crimée, du Mexique et, en 1870, à Froeschwiller, elle défend les intérêts français. En 1857, la création par le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal, des Tirailleurs sénégalais, consacre l'étape suivante de l'africanisation de l'armée française. La loi du 7 juillet 1900 organise les Troupes coloniales, composées de contingents français et autochtones, dont la mission consiste à conquérir et occuper les colonies, et à défendre l'ordre colonial.

Au XXe siècle, l'Armée d'Afrique prend largement part aux combats de la première guerre mondiale et apporte, par le nombre et la qualité de ses soldats, une contribution considérable à la victoire. Avec l'Armée coloniale, elle contribue au développement et à la protection de l'Empire colonial français. En Afrique sub-saharienne, deux hauts-commandements sont installés : l'un à Dakar, pour l'Afrique occidentale française, l'autre à Brazzaville, pour l'Afrique équatoriale française. Des unités établissent leurs quartiers généraux à Saint-Louis, Bamako, Niamey, Fort-Lamy, Brazzaville et Bangui.

> Lors de la seconde guerre mondiale, les combattants africains participent activement à la libération de la France et à sa victoire. L'Afrique devient le lieu de refuge de la souveraineté française. En plus de cet aspect géostratégique, le continent est convoité pour ses matières premières, ses métaux rares et ses hydrocarbures. Les stratèges français sont conscients du cordon ombilical qui relie l'Europe et l'Afrique. Avec l'explosion des premières bombes atomiques, ils reconnaissent que la défense de la France passe par l'Afrique.

Au moment de la loi-cadre française du 23 juin 1956, la politique d'assimilation fait place à un régime de semi-autonomie. Sur le plan militaire, elle modifie les modalités de la présence française. À la veille des indépendances, les "Troupes d'outre-mer" succèdent aux troupes coloniales. Elles se modernisent et resserrent leur dispositif. Avec la loi constitutionnelle du 4 juin 1960, autorisant tout État de la Communauté à devenir indépendant, des accords de transfert de compétence et de coopération militaire sont signés entre la France et ses ex-colonies. Tandis qu'entre 1958 et 1964, l'armée française évacue le Congo, le Dahomey, la Guinée, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie pour des raisons politiques, elle maintient des points d'appui dans les États restés fidèles : Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Niger, Centrafrique, Sénégal et Tchad.

Le rôle de la Grande-Bretagne dans la création des armées africaines est comparable du point de vue de la tradition militaire, mais différent dans ses objectifs et ses aménagements politiques. L'Empire britannique, à la fin du XIXe siècle, est essentiellement tourné vers l'Asie et l'Union indienne ; il se soucie principalement des voies de communication qui lui en donnent l'accès. À la différence de Paris, Londres ne considère pas l'Afrique comme un point central de sa défense ou comme un espace de recrutement de soldats. Son intérêt est surtout de pouvoir utiliser des forces de sécurité et les autorités administratives locales, afin de minimiser les coûts de surveillance des territoires coloniaux. La création de la Royal West African Force (RWAF) et des King's African Rifles (KAR) répond d'abord à un souci de politique et économique.

Durant la seconde guerre mondiale, les troupes africaines des RWAF et des KAR contribuent massivement à la victoire de la Grande-Bretagne. Après la guerre, la politique de Londres sur le continent s'assouplit et dès les années 1950, des militaires africains accèdent aux académies britanniques. Malgré une différence dans leur conception géopolitique du continent et dans le rôle qu'elles attribuent aux troupes africaines, la France et la Grande–Bretagne inculquent à leurs colonies, leur culture militaire. Ces contingents accomplissent leur mission, tout en exerçant un rôle répressif à l'encontre de toute opposition susceptible de bouleverser l'ordre colonial.

Contrairement à la France et à la Grande-Bretagne, la Belgique refuse d'envisager l'indépendance du Congo et de participer à la création de l'Armée nationale congolaise. Avec son armée colonialiste, la Force publique, elle s'enferme dans une politique d'aveuglement qui aboutit à la révolte congolaise, à la mutinerie des troupes et au chaos dans ce vaste pays. Entre l'État indépendant et son ancien colonisateur, la rupture va durer trois ans. Le 30 juin 1960, l'indépendance du Congo belge, obtenue dans la violence et la précipitation, n'est ni préparée, ni organisée. Son armée ne compte aucun officier, hormis un sergent-chef nommé Joseph-Désiré Mobutu.

Deux sortes d'armées populaires se distinguent en Afrique. La première catégorie concerne les armées nationales populaires, issues d'une lutte politique et militaire, parfois d'une guerre, en vue d'obtenir l'indépendance du pays. C'est le cas en Algérie, au Sahara occidental et dans les anciens territoires portugais, qui parviennent à l'indépendance après plus de dix ans de lutte. Idéologiquement, les nouveaux dirigeants africains deviennent de fervents partisans des régimes marxistes-léninistes et maoïstes qui les ont aidés à prendre le pouvoir. De 1975 à 1978, ils sollicitent exclusivement l'aide de leurs alliés du "camp socialiste" pour la mise en place des institutions politiques et de l'armée. Ce n'est qu'ensuite qu'ils renouent avec Lisbonne et instaurent une coopération militaire. Dans ce contexte, l'armée précède l'État et est marquée par la politisation. Une fois parvenue au pouvoir, elle se met au service de l'idéologie dominante. Obligation est faite aux responsables militaires d'adhérer à une organisation politique, notamment le parti unique.

La seconde catégorie est celle des armées populaires d'États d'Afrique noire francophone, Congo, Bénin, Guinée et Madagascar, qui se dotent d'armées populaires à la suite d'un brusque changement de régime politique et d'orientation idéologique. Alors qu'au Bénin, Congo et Madagascar, la rupture se fait par un coup d'État militaire, en Guinée elle est consécutive au « non » de Sékou Touré au référendum du 28 septembre 1958, proposé par le général de Gaulle.

Les armées populistes sont des armées qui se disent révolutionnaires et proches du peuple, sans épouser le dogme du marxisme-léninisme. Celles de Libye sous le colonel Kadhafi, du Ghana sous Jerry Rawlings et du Burkina-Faso à l'époque de Thomas Sankara incarnent cette catégorie.

La distinction entre armées classiques et populaires se maintient pendant plusieurs années, au gré des luttes d'influence idéologiques et stratégiques entre grandes et moyennes puissances. Elle disparaît avec l'effondrement du bloc soviétique, du communisme et de leurs ramifications.

letogolais.com

SOCIÉTÉ

France : fin de l'immigration "d'hospitalité"

Bal masqué, le colonialisme change de costume

La période coloniale n'est pas finie. Balayer ce sombre chapitre de l'Histoire d'un coup de baguette diplomatique relève de la fantaisie. Les tristes vicissitudes restent gravées dans les mémoires à jamais. Inutile de faire semblant, pis encore de se déculpabiliser en forçant la main de l'Histoire. Car il faudrait laisser le temps au temps. A l'époque du tout instantané, de l'immédiateté, on a une fâcheuse tendance à négliger, voire même délaisser, le travail des historiens et l'éclairage qu'ils pourraient nous apporter pour la compréhension de ce tumultueux et parfois opaque passé.

Le débat est relancé dans les ex-métropoles coloniales, la France en tête. Curieusement, ces palabres pseudo-intellectuelles ne prétendent pas approcher la vérité historique, mais tendent plutôt à mettre au point une stratégie détournée visant à faire illusion. L'écran de fumée ne résistera pas au souffle des chercheurs de vérité et de sens.

Or, face au mal-être de la conscience publique gauloise, et aux revendications véhémentes d'une partie des Français, le débat a glissé, en pente raide, vers la sphère politique, qui prend un plaisir infime à l'instrumentaliser. Désormais, ce sont les hommes politiques français qui détiennent les rênes du dossier post-colonial, mettant ainsi la main sur le futur de l'Histoire. Et ça, la star politique du moment, Nicolas Sarkozy l'a bien compris et entend bien en tirer profit. Les élections présidentielles approchent à pas de géant et le ministre français de l'Intérieur les prépare avec zèle. Le marketing se substitue à la politique, les intérêts aux idées.

Après l'adoption de la loi du 10 mai, reconnaissant -enfin- la Traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité, c'est la loi sur -enfin, plutôt contre- l'immigration initiée par Sarkozy qui cristallise la plus vive attention. Rappel lexical : lorsque la France évoque l'immigration, implicitement c'est vers l'Afrique qu'elle se tourne, le plus souvent avec un regard noir.

Parallèlement à cet élan humaniste sur l'esclavage, le rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme révèle une inquiétante montée du racisme en France. Un Français sur trois se déclare raciste. Triste bilan pour la République. *"Liberté Egalité Fraternité"* relève de l'utopie pour la France d'aujourd'hui, quant aux étrangers, ils en ont vaguement entendu parlé. Flou démocratique. Comme à chaque période de crise socio-économique, les étrangers et les immigrés sont les premiers à trinquer. Plus de deux millions de chômeurs, deux millions d'immigrés. L'équation semble simpliste, mais pourtant elle est validée par les caciques du Gouvernement qui, au sujet de la politique africaine de la France, entament un virage à 180°.

Fini le paternalisme chiraquien tout droit hérité de la tradition du Général de Gaulle. Sarkozy brise la chaîne et se pose en chantre d'une nouvelle génération politique qui, peu sensible à l'historique ''amitié'' franco-africaine, souhaite mettre un terme aux *"phantasmes et mythes"*. Jusque-là prudent sur les dossiers africains, qu'il maîtrise peu d'ailleurs, voilà que Nicolas Sarkozy nous sort de son chapeau sa loi sur l'immigration non plus "subie" mais "choisie". Grosso modo, il entend puiser sur le continent africain la main d'œuvre dont la France a besoin, si possible intelligente, diplômée, civilisée, et avec un petit pécule sur son compte en banque. A contrario, cette loi ouvre la chasse aux immigrés clandestins et permet le non renouvellement des cartes de séjour de ceux dont le savoir-faire n'est pas recherché. La fatwa contre l'immigration est prononcée. Alors que les capitaux et marchandises eux, peuvent musarder à volonté à travers les frontières, l'Africain doit convenir aux exigences sélectives de la douce France pour espérer y frôler son sol. L'immigré academy entame sa première session. Le Prix : la carte *"compétences et talents"* de trois ans, renouvelables pour les étudiants. Pour les autres migrants, trois cartes de séjours sont créées : "salarié", *"temporaire"*, et *"saisonnier"*. La claque fait mal, et laisse un goût amer de post-colonialisme. On sélectionne en toute impunité ceux *"qui ont les meilleures dents pour les faire venir en occident"* (Alpha Blondy).

La rhétorique française à l'égard de l'Afrique a changé. La *"nouvelle politique africaine"* de Nicolas Sarkozy ne s'embarrasse plus de politesses et autres fioritures d'antan. Il entend bien incarner la *"rupture"* annoncée avec ses prédécesseurs, mettant un terme à la politique de faveur à l'égard des ex-colonies. L'immigration est un sujet sensible qui tracasse les Français, dont une partie s'inquiète de voir la France tachée. L'immigration ''d'hospitalité'' appartient à l'Histoire, la France se dégage de ses responsabilités. La nouvelle génération politique française a la mémoire -volontairement ?- courte. Autant à gauche qu'à droite, l'Afrique ne fait plus partie de la culture politique de ces jeunes pousses.

Loin de fasciner, l'imbroglio africain effraie. La citadelle française renforce ses remparts. Le colonialisme change de visage, mais les victimes restent les mêmes.

Joan Tilouine - Afrik.com

PUBLICATIONS

France et ses tirailleurs (La)

Charles Onana - *Edition Duboiris*

Les africains considèrent qu'ils ont été de la chair à canons. Ce n'est pas totalement faux, mais ce n'est pas totalement vrai. Il y avait dans l'armée française en 1940 des effectifs importants d'Africains, qui constituaient près de 60 à 70% des effectifs en opérations de police extérieure. Ce sont les tirailleurs qui étaient chargés de mener des actions de police dans un certain nombre de pays africains. C'est également l'action des tirailleurs qui permit à l'armée française de prolonger son action extérieure.

Avant la guerre, les tirailleurs étaient déjà dans l'armée française, et lorsque la France a perdu sa souveraineté face aux Allemands, et qu'il lui fallait reconstituer une armée nationale, ou une armée de libération, de Gaulle s'est donc lancé, après son appel du 18 Juin 1940, dans un processus de recrutement, à la fois volontaire, et par la force, des tirailleurs dans plusieurs pays africains, notamment en Afrique Occidentale Française et en Afrique Equatoriale Française.

L'explication qui serait la plus simple pour expliquer le phénomène serait de constater que le noir de manière générale est considéré comme un être inférieur, même si les choses ont évolué aujourd'hui. Quand bien même tous les

éléments sont là pour démontrer le contraire avec Nelson Mandela, avec Martin Luther King Jr, et toutes les autres personnalités.

L'appel africain ou l'histoire ignorée de la résistance française…

Quel a été le rôle de l'Afrique et des Africains dans la résistance et la libération de la France ? La réponse à cette question est donnée ici par le journaliste Charles ONANA...

Il faut se souvenir qu'il y a une abondante littérature pseudo-scientifique qui tentait d'expliquer l'infériorité physique, psychologique, etc..., du noir par rapport au blanc, il y a donc eu un investissement intelectuel, financier important, qui a abouti à ce qu'on sait aujourd'hui.

C. Onana

POLITIQUE

Les armées africaines instrumentalisées

...aux fins d'inquisition et de dictature par les clans au pouvoir

La situation actuelle des armées africaines

En Afrique, aujourd'hui, toutes les sous-régions connaissent une guerre intra-Etat, provoquée généralement par le manque de culture démocratique, par la pauvreté morale et par la cupidité de la classe politique. Ces guerres n'impliquent les pays voisins que dans la fourniture de la logistique, des hommes transnationaux et des mercenaires. Contrairement aux guerres européennes, celles qui se déroulent en Afrique ne comportent pas un enjeu territorial, elles concernent essentiellement le pillage et l'exploitation des richesses de ces pays par les multinationales et les groupes politico-maffieux qui font fi des intérêts fondamentaux des populations. Entre autres richesses et États concernés, on pourrait citer notamment :

- Le pétrole pour le Nigéria, le Soudan, l'Angola, le Congo-Brazzaville ;
- Les diamants pour le Libéria, la République centrafricaine, le Congo démocratique ;
- Les métaux stratégiques pour le Congo démocratique ;
- Le phosphate pour le Togo.

Ces guerres sont couramment qualifiées d'ethniques. Or, à y regarder de près, on découvre l'ampleur des ingérences étrangères et des motivations prédatrices des gouvernants africains. En effet, les dirigeants de ces États, souvent issus de coup d'État ou de bidouillages électoraux, sont tentés ou plutôt ont la propension de vouloir conserver leur pouvoir coûte que coûte. Pour cela, ils instrumentalisent l'ethnie, en pratiquant une politique clientéliste.

Afin de parvenir à leurs fins, ils peuvent avoir recours à tous les moyens, dont certaines sont :

- La création des armées formatées au service d'un individu et de son clan contre la sécurité et le bien-être des populations. C'est par exemple le cas de Mobutu au Zaïre, d'Eyadéma au Togo, de Sassou Nguesso au Congo-Brazzaville, etc.

- l'habillage constitutionnel à la taille du dictateur pour "bluffer" l'opinion internationale. Ces textes qui comportent l'ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler "les principes et valeurs démocratiques universels" sont bafoués au vu et au su de la communauté internationale. L'exemple du défunt président Eyadéma du Togo donnant solennellement sa parole à Jacques Chirac de quitter le pouvoir à la fin de son mandat et qui, sans vergogne, s'est représenté aux élections suivantes, à peine quelques mois plus tard, sans que quiconque n'élève la moindre protestation ou n'adresse le moindre rappel à l'ordre sur l'échiquier international, en est la plus grande illustration.

Les missions et les dérives

De ce qui précède, on comprend aisément que ces armées sont détournées des missions traditionnelles de l'Etat. On leur assigne diverses missions que nous pouvons ainsi présenter :

- La conservation du pouvoir au profit des puissances étrangères, des multinationales (Elf, Bolloré, Shell, etc.) ou des groupes maffieux et de leurs suppôts locaux, les clans ethnicisés qui s'accaparent des richesses nationales;
- la confiscation des prérogatives de l'État au profit d'un groupe clientélisé, y compris par l'usage des méthodes frisant le terrorisme;
- les intimidations diverses, qu'il s'agisse de la presse muselée, des écoutes téléphoniques, des menaces verbales et tracasseries administratives, des entraves à la libre circulation des personnes et des biens, etc.
- le bouclage militaire des régions entières au mépris du bien-être des populations qui se trouvent privées de tout : nourriture, logement, santé, éducation, emploi, liberté d'aller et venir, etc.
- l'interdiction faite aux ONG humanitaires et autres organismes d'apporter une assistance aux populations;
- les vols organisés et l'absence d'enquêtes qui encouragent l'impunité sélective au profit des partisans des clans au pouvoir;
- les viols des femmes et des jeunes filles parfois mineures auxquels se livrent les hommes armés tant miliciens que mercenaires;
- les exactions diverses depuis les bastonnades jusqu'aux assassinats crapuleux et extrajudiciaires;
- les trafics d'armes de guerres et les détournements des fonds publics sous prétexte de missions de sécurisation des biens et des personnes;
- l'organisation d'un véritable pillage des richesses publiques et privées à la tête de leurs troupes.

Les missions d'une armée républicaine?

1: la défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la nation. Ce qui suppose un respect strict de la hiérarchie et de la discipline militaires, afin que l'utilisation de l'armement militaire soit concertée, adaptée et surtout placée au service de l'intérêt supérieur de la collectivité nationale.

2: le maintien de l'ordre républicain et la protection du citoyen qui permettent de créer chez les incorporés et les citoyens un esprit de nation et de patrie. Elle assurera une instruction civique et citoyenne des différentes classes d'âges, qui apprendront le respect de la personne humaine et des biens publics et privés, balayant de ce fait l'ethnicisme et le régionalisme et mettant en exergue les droits et les devoirs du citoyen.

3: les missions humanitaires face aux fléaux naturels comme les inondations, les tempêtes, les éboulements de terrain, etc, ainsi que les missions de maintien de la paix et de force d'interpositions sous mandats de l'ONU et de l'UA.

4: les missions socio-humanitaires, car sa logistique peut lui permettre, en complémentarité avec les services de l'Etat, d'assurer des campagnes d'éradication de certaines épidémies et autres maux occasionnels. Elle peut également assumer des missions d'éducation sanitaire et de maintien du capital sanitaire, grâce aux passages en son sein de toutes les classes d'âges.

5: les missions socio-économiques spécifiques limitées aux infrastructures nationales comme l'entretien ou la réfection des ponts, routes, canaux, tout comme la protection du patrimoine national, tels les domaines environnementaux, les parcs nationaux, etc.

En guise de conclusion, il sied de rappeler que les tentatives faites aujourd'hui par l'UA, sur l'initiative des chefs d'État, qui sont eux-mêmes d'anciens putschistes, et les traités de non-agression qui semblent proliférer sur le continent, rappellent dans leur philosophie les accords de Casablanca et de Monrovia qui ont échoué. Ils risquent de ne servir, en définitive, qu'à maintenir au pouvoir les régimes dictatoriaux, et non la sécurité des populations et leur bien-être. Un politique ne disait-il pas : ***"l'armée est une chose trop sérieuse à ne pas confier à des militaires".***

Par *Benjamin Moutsila*
Délégué Général de la Fédération des Congolais de la Diaspora

.....

POLITIQUE ... Architecture monétaire en panne

Pression des pairs, crédibilité, auto-régulation

Tout en oeuvrant pour l'avènement d'une structure d'harmonisation et de respect de la discipline monétaire régionale dans le cadre du MAEP du NEPAD, les Etats africains seront bien inspirés d'harmoniser leurs structures de production et de commercialisation et de jouer essentiellement sur les indicateurs de compétitivité et les accélérateurs de compétence tels que la mobilité de la main-d'œuvre, la flexibilité des salaires et des prix, les transferts budgétaires , la solidarité financière, la formation, l'amélioration du contenu technologique, l'innovation et la culture de la performance, etc. Bref, il s'agit d'organiser en fait une ouverture graduelle et intelligente de leurs capacités productives et commerciales au sein de la zone concernée à des fins d'harmonisation et de mise à niveau graduelles et communes. La discipline budgétaire et une meilleure gouvernance économique ne peuvent faire défaut surtout si la corruption tend à se faire aux dépens des infrastructures de mieux-être ayant des impacts sociaux.

Au niveau continental, à part la mise à jour d'une étude de faisabilité sur la création d'un FMA, l'UA en est maintenant à l'élaboration d'une sorte de feuille de route comprenant trois étapes :

1. une période préparatoire ayant pour objectif d'atteindre une réelle et effective convergence économique ;
2. une période de transition où un système de monnaie de compte commune et de compensation entre les monnaies pourrait être remis à l'étude ;
3. l'adoption d'une nouvelle unité de compte et de compensation entre les économies participantes.

Compte tenu des lenteurs bien africaines et une planification à l'emporte-pièce, faut-il remettre en cause le bien-fondé de la faisabilité d'une union monétaire africaine comme le suggèrent, non sans arrière-pensées, des économistes occidentaux du Fonds monétaire international (FMI) ? Bien sûr que non ! Le regroupement économique prenant la forme d'interdépendances institutionnalisées ne peut que renforcer les positions de négociation de l'Afrique sur des bases sous-régionales si l'Afrique apprend à s'auto-discipliner en acceptant qu'une structure émergente associant le NEPAD et la Banque africaine de développement puisse aplanir les voies conduisant à la création future d'un FMA régional, lui-même rapidement intégré dans une banque centrale régionale. Les dirigeants africains devraient chercher à harmoniser d'abord leur engagement avec la réalité de leurs actes monétaires. Ce faisant, ils transformeraient la « pression des pairs » en une forme d'auto-régulation monétaire qui mettrait fin à des années d'indiscipline et de désordre monétaires. Cela devrait leur permettre de se consacrer à améliorer le niveau des infrastructures nationales et régionales à des fins d'attraction des investisseurs dans des secteurs de création de valeur ajoutée et d'emplois. Il y va de la crédibilité monétaire régionale des dirigeants africains.

Par *Yves Ekoué Amaïzo*
Auteur et Economiste à l'ONUDI. Il s'exprime à titre personnel.

SOCIÉTÉ ... Armées africaines et défi démocratique

Une faible capacité opérationnelle

En deux à trois décennies (1960-1975-1990), les États africains accèdent à des armées qui se caractérisent par leur diversité. Ces forces évoluent au gré des moyens internes mis à leur disposition, de l'aide militaire extérieure ou des accords de défense, de leur situation dans des zones de paix ou de guerre.

Les États situés aux extrêmes nord et sud du continent possèdent, tous types d'armes confondues, les forces les mieux équipées et les plus performantes. À leur tête, dans un ordre décroissant, se trouvent les armées d'Égypte, de Libye, d'Afrique du Sud et d'Algérie. Seuls ces pays peuvent conduire des opérations interarmées et mener un combat avec une armée voisine. Du point de vue des effectifs, les armées les plus nombreuses sont, dans l'ordre décroissant, celles d'Égypte, d'Éthiopie, du Maroc, d'Afrique du Sud, du Nigeria et de Libye. En ce qui concerne les dépenses militaires pour la même période, la Libye se trouve en tête, suivie par l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, l'Algérie et le Maroc.

Afrology Pour les versions complètes des articles et dossiers, aller sur http://www.afrology.com

En somme, à l'exception d'une dizaine d'armées (soit dans l'ordre décroissant : Égypte, Libye, Afrique du Sud, Algérie, Éthiopie, Maroc, Angola, Mozambique et Nigeria), les armées africaines sont peu performantes, modestes (voir celles du Mali et du Burkina-Faso), parfois tout juste de parade, incapables de mener à terme un combat. Certes, l'Égypte tient compte de sa situation géostratégique, à la jonction entre l'Afrique et le Moyen Orient et aux frontières d'Israël. Mais la Libye n'est pas exposée aux même dangers et l'Afrique du Sud n'est menacée par aucune armée d'Afrique noire. Par ailleurs, l'Éthiopie dépasse largement ses besoins de défense et ses rébellions intérieures peuvent être résolues autrement que par un armement massif, non adapté à ce type de conflit. Ce sont donc les puissances extérieures et leurs alliés africains au pouvoir qui contribuent à cette situation.

Car, hormis quelques exceptions, force est de constater la faible capacité opérationnelle des armées subsahariennes, comme l'a montré l'armée zaïroise face aux deux guerres du Shaba en 1977 et 1978, au cours desquelles elle n'a pu masquer sa triple vulnérabilité, doctrinale (les choix tactiques et les principes, le moral des troupes), humaine (formation et commandement) et structurelle (matérielle et logistique). Face à ces carences, elle dut faire appel à des alliés africains et occidentaux pour repousser les rebelles. Pourtant le Zaïre, courtisé pour ses matières premières, bénéficiait d'une coopération militaire tous azimuts avec des pays aussi divers que la France, la Belgique, l'Égypte, le Maroc, la Chine populaire ou la Corée du Nord. Un tel éventail d'aide militaire extérieure a davantage contribué à la confusion dans les états-majors qu'à la consolidation de l'État.

L'édifice fragile (État et régime politique), sur lequel sont bâties les armées subsahariennes se lézarde davantage au tournant des années 1989-1990, avec l'écroulement du bloc soviétique, la chute du communisme et la montée des revendications sociales sur le continent. À compter de cette date, l'Occident révise ses positions en Afrique et annonce de nouvelles politiques.

Armée et société

À partir du début des années 1990, les armées africaines sont confrontées aux processus démocratiques. Deux types de comportement apparaissent, selon que les officiers se montrent favorables ou défavorables au changement. Se pose alors la problématique globale de l'armée : quelle armée face à quelles menaces ? Quelle armée pour quelle société ? Quel type d'armée avec quels moyens ?

La démilitarisation s'avère donc être un processus complexe et hautement conditionnel. En période de transition démocratique, l'armée définit son choix en termes de coût-avantages : rester ou partir, laquelle des deux solutions permet de maximiser les intérêts de l'armée ou de sa hiérarchie au pouvoir ?

Dominique Bangoura

Afrology L'Union africaine dans l'impasse

Diplomatie - Le sommet de Banjul vient de s'achever dans le scepticisme et la morosité. L'Union africaine ne fonctionne pas mieux que l'OUA. Pourquoi ?

Notre analyse.

Les historiens écriront-ils, dans quelques décennies, que le sommet de l'Union africaine à Banjul, en Gambie, a été celui du désespoir, à rebours des assises ayant suscité de grandes attentes en 2002 à Durban, en Afrique du Sud ?

En tout cas, sept ans après la réactivation, par le «frère-guide» Muammar Kadhafi, du projet panafricain ambitieux de Kwame Nkrumah, le «mammouth» est grippé. La machine est en panne. L'Union africaine donne tous les jours raison à ceux qui ont toujours affirmé qu'elle ne différerait en rien de son ancêtre discréditée, l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Quelques images fortes résument l'impression désagréable que laisse Banjul. D'un côté, le folklore joyeux et bon enfant frisant la caricature, le ballet impressionnant de limousines - dont des «Hammer» ultra-luxueuses aussi longues que des bus -, l'attitude un brin carnavalesque des délégations officielles dont certaines n'auraient pas dépareillé au festival de cinéma de Ouagadougou. De l'autre, l'impréparation chronique, les improvisations grossières en matière de protocole et de logistique, le départ en catastrophe dès le début de la cérémonie d'ouverture, du "frère-guide» libyen, parrain du président Yahya Jammeh, visiblement courroucé par le peu de place que lui accordait le protocole et le confort très relatif de la salle de conférences du tout nouveau Hôtel Sheraton.

Et surtout, le discours terrible du président de la Commission de l'Union, Alpha Oumar Konaré, mettant en lumière de façon crue l'irresponsabilité des dirigeants africains.

Une quinzaine de conventions et de protocoles jamais entièrement ratifiés

Konaré n'a eu qu'à faire un exercice simple : citer la quinzaine de conventions et protocoles adoptés en grande pompe par les chefs d'Etat, mais jamais signés ni ratifiés. Parmi eux, le Pacte de non-agression et de défense commune, adopté à Abuja le 31 janvier 2005 (sous l'inspiration de l'Ivoirien Amara Essy), qui n'a été ratifié à ce jour que par deux Etats, mais aussi le protocole relatif à l'établissement du Conseil pour la paix et la sécurité de l'Union africaine, adopté le 9 juillet 2002, et entré en vigueur le 26 décembre 2003, qui n'a pas encore été ratifié par 12 pays. Le chantier devant aboutir à une position africaine commune devant les institutions de Bretton Woods a été présenté comme prioritaire par le président de la Commission. Mais qui s'en soucie ?

Difficile, après le discours de Konaré, de voir l'Union africaine autrement que comme un espace de joutes stériles et sans conséquences.

Comment en est-on arrivé là ? Comment le bel élan d'il y a quelques années s'est-il ainsi brisé ? «C'était prévisible», confie amèrement un diplomate de haute volée. Selon lui, l'Union africaine est d'abord et avant tout victime du grand nombre de «puppets» (marionnettes, selon le jargon diplomatique anglo-saxon) au service de quelques grandes puissances parmi les chefs d'Etat africains. Des initiatives pensées dans des capitales étrangères concurrentes s'affrontent ainsi au sein de l'organisation continentale, qui devient ainsi une caisse de résonance de conflits géopolitiques qui n'intéressent pas fondamentalement l'Afrique. «Le NEPAD, qui a été conçu par des stratèges conservateurs américains, fait-il parler de lui ? Voilà que les Français, pour ne pas être largués, instrumentalisent Abdoulaye Wade pour concevoir à toute vitesse le plan Oméga concurrent, et exiger que les deux fusionnent», explique notre diplomate. Dans la même logique, on a vu Abdoulaye Wade se précipiter en toute ignorance pour proposer, il y a quelques années, un pacte africain contre le terrorisme, afin de montrer à quel point il se souciait des intérêts des Etats-Unis, alors qu'un tel instrument avait déjà été mis en place avant le 11 septembre 2001 mais n'avait été ratifié que par très peu de pays, qui n'y voyaient pas d'intérêt géopolitique immédiat.

C'est un constat dramatique : dès que les intérêts de puissances occidentales entrent en jeu, l'unanimité devient difficile au sein de l'Union. Qu'est-ce qui handicape donc l'Union africaine ? Et si c'était le caractère naturel et automatique de l'adhésion des pays africains ?

Et si on brûlait l'Union africaine ?

Théophile Kouamouo (kouamouo@yahoo.com)

Afrology L'Afrique en chiffres: Burkina

	Population	Mortalité	Fécondité	Espér. vie
Monde	6.477 M	9/1000	2,7	H65 - F69
Afrique	906 M	15/1000	5,1	H51 - F53
Burkina	13,9 M	19/1000	6,2	H42 - F46

Annonces - Agenda avec Africinfo

27/28-07-2006 - Douala/cameroun: Séminaire régional sur la mise en oeuvre du droit OHADA.

11/16-07-2006 - Maroc: Musique, festival - Festival Timitar - Les artistes Amazighes accueillent les musiques du monde sous le haut patronnage du roi Mouhamed VI.

24/30-07-2006 - Sénégal: Musique, festival AFRICULTURBAN - FESTIVAL AFRICAIN DE HIP HOP

14/23-07-2006 - Tanzanie: Festival de Dhow Countries La neuvième édition est prévue dans la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Liens

Afrique Info - www.africinfo.org
Regroupement humanitaire - www.rmaplus.org
Africatime – Afrique sur internet - www.africatime.com
Business - Portail Afrique et Maghreb - http://www.2abp.com
African British Business - www.africanbritishbusiness.org
Famafrique - Internet pour les femmes - www.famafrique.org

Think Tank Afrology: Yves Ekoué Amaïzo - Médard Amévi Atiopou - Gustav A. Ahadji - Korh - Spero Noviti Houmey - Urbain Atchon - Noël Kodia…
Siège : Bruxelles
webmaster@afrology.com
Internet : http://www.afrology.com